

Fondation **Athling**

La prévention du surendettement

>> Une contribution aux réflexions
actuelles au travers de 3 livrets

Réunion plénière du CNLE

Paris, jeudi 28 février 2013

Deux dates-clés

- **2 février 2012** : autorisation administrative de création de la Fondation d'entreprise Athling
- **9 octobre 2012** : 9^{ème} édition des déjeuners-débats d'Athling sur le thème du malendettement

Un plan de travail qui se dessine

Les 2 objets de la Fondation Athling

- Vulgariser **l'éducation financière** auprès des Particuliers via les associations et organismes sociaux
- Réaliser **des études et des analyses** sur les contextes, les données, les situations des populations fragiles au regard de l'endettement

Le déjeuner-débat du 9 octobre 2012

- La participation du Secours Catholique, de Crésus, de La Banque Postale et d'une sociologue (J.Lazarus)
- Les 3 sujets qui ressortaient lors des réunions préparatoires et des échanges de la table-ronde : (i) **le reste-pour-vivre**, (ii) **les capteurs**, (iii) **l'écoute et l'accompagnement**

Deux constats d'ensemble

- Constat #1 : Une prise de conscience **collective accélérée** fin 2012
 - la préparation et la tenue de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
 - Tous les acteurs se sont mis (ou ont été mis) autour de la *table*.
 - Des axes de travail communs se dégagent : **prévenir** (en amont le plus tôt possible), **accompagner** (social), **former** (éducation budgétaire / financière).

Deux constats d'ensemble (suite)

- Constat #2 : Une volonté partagée et affichée de faire de la prévention du surendettement une priorité
 - le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires (et la future loi sur la consommation)
 - Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Livret *Reste-pour-vivre* (N°1)

Trois premières orientations

- Orientation #1 : Promouvoir une approche budgétaire **mensuelle**, complète, au réel et sur des postes macros (notion de **solde disponible**)
- Orientation #2 : **Retravailler** (optimiser ?) le budget dans un deuxième temps
- Orientation #3 : Mettre en place **un suivi mensualisé** via un *outil* simple

Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Le cadre de la consultation

- La consultation s'appuie sur un questionnaire en 3 parties.
 - Les événements de vie.
 - Les signaux de fragilisation budgétaire.
 - La circularisation de l'information.
- Sur les 2 premières parties, 69 critères ont été notés par ordre d'importance (de 1 à 10 pour le plus important).

Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Le cadre de la consultation (suite)

- A ce jour, 13 organismes ont répondu au questionnaire.
 - 8 établissements de crédit (banques, spécialisés)
 - 5 associations de consommateurs ou familiales ou caritatives

Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Un questionnaire en deux parties

Les événements de vie

1. La baisse des ressources
 - Le contexte professionnel
 - La vie personnelle
2. La hausse des charges
 - Les hausses pérennes (ex. charges de famille, charges de logement, transport)
 - Les hausses exceptionnelles

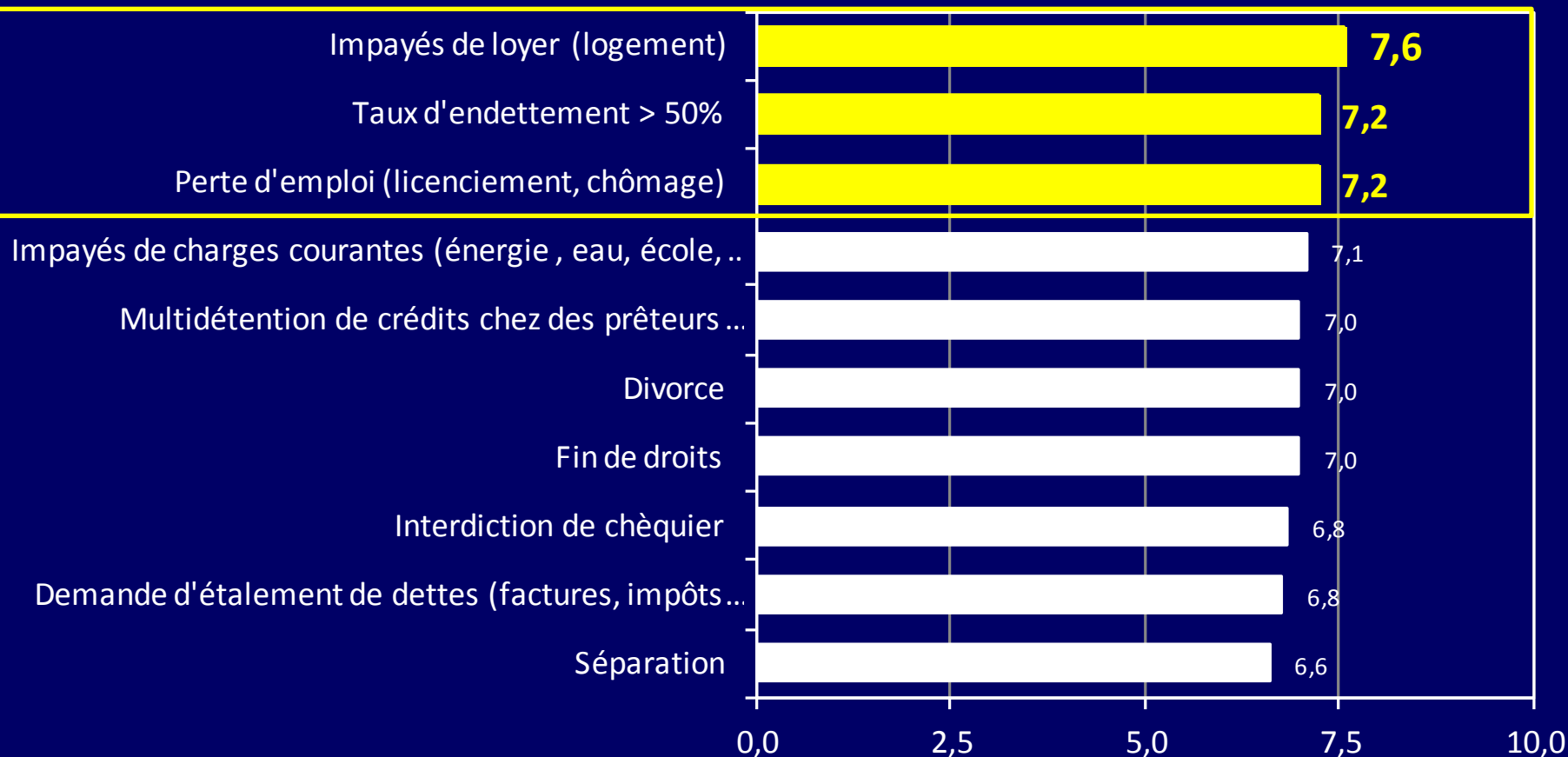
Les signaux de fragilisation budgétaire

1. La situation du foyer en termes d'épargne et d'endettement
2. Les retards de paiement
3. L'évolution de la relation avec la banque ou le prêteur
4. La recherche de solutions d'allègement des charges
5. Les demandes de trésorerie
6. Les attitudes de personnes en (grande) difficulté

Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Les 10 critères les plus révélateurs d'une situation de fragilisation budgétaire

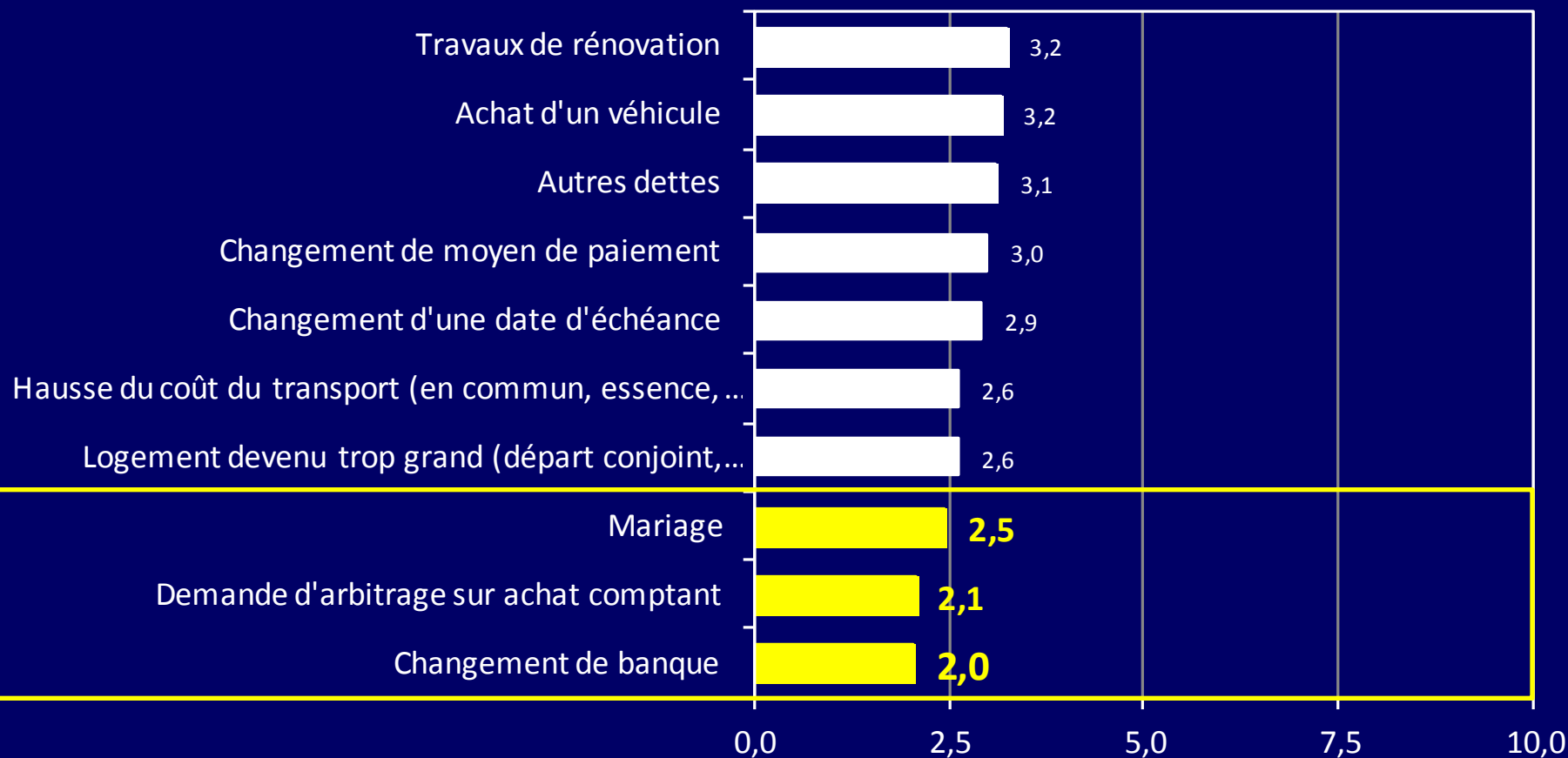
Analyse en cours
Résultats non définitifs



Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Les 10 critères les moins révélateurs d'une situation de fragilisation budgétaire

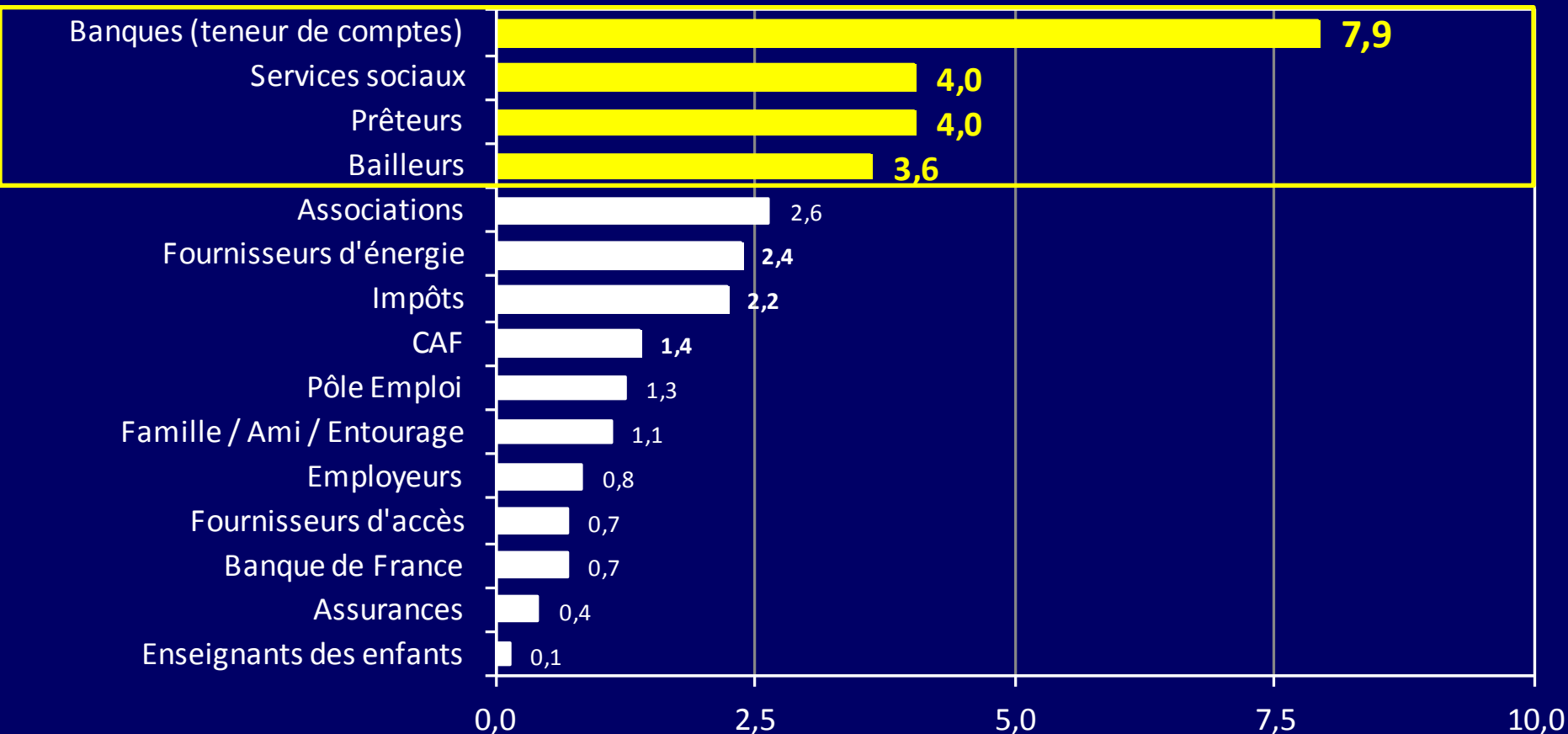
Analyse en cours
Résultats non définitifs



Livret *Signaux de fragilisation* (N°2)

Les principaux acteurs-*capteurs* de signaux de fragilisation budgétaire

Analyse en cours
Résultats non définitifs



Fondation **Athling**

La prévention du surendettement

>> Une contribution aux réflexions
actuelles au travers de 3 livrets

Réunion plénière du CNLE

Paris, jeudi 28 février 2013